

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE POINTE-DES-CASCADES

Séance ordinaire du 3 mai 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades tenue le 3 mai 2021 par voie de vidéoconférence (exceptionnellement permis étant donné la situation du COVID-19 et les différents arrêtés ministériels).

Sont présents à cette séance les membres du conseil Olivier Doyle, Martin Juneau, Benoit Durand, Peter M. Zytynsky, Girard Rodney, Mario Vallée, formant quorum sous la présidence du maire Pierre Lalonde.

Est également présente, Me Julie Paradis, directrice générale adjointe et responsable du greffe.

Le maire, Pierre Lalonde, déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2021-05-064

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire, Pierre Lalonde, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 3 mai 2021.

Il est proposé par le conseiller Mario Vallée,
appuyé par le conseiller Peter M. Zytynsky
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 mai 2021 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. NOMINATION SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

4. GREFFE

- 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021
- 4.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 avril 2021
- 4.3 Dépôt de la correspondance

5. RESSOURCES HUMAINES

- 5.1 Adoption – Grille salariale étudiante saison 2021
- 5.2 Ratification - Embauche – Préposées à l'accueil du Camping
- 5.3 Embauche – Préposés à la guérite de la descente à bateaux
- 5.4 Embauche – Assistant aux loisirs
- 5.5 Embauche – Journalier
- 5.6 Embauche – Journalier étudiant

6. FINANCES

- 6.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – Avril 2021

7. SERVICES URBAINS

- 7.1 Modification à l'ordre de changement # 1 et autorisation de paiement – Filtrum Construction inc. – Modification à la distribution d'eau potable de Pointe-des-Cascades

- 7.2 Ordre de changement # 1 et autorisation de paiement – Marquage signalisation Rive-Sud B.A. inc. – Marquage de la chaussée
- 7.3 Ratification ordre de changement numéro 1 et autorisation de paiement – Wood Environnement & infrastructure Solutions – Prélèvement & Analyse d'échantillons d'eau potable pour l'année 2021
- 7.4 Octroi de contrat et autorisation de paiement – Plomberie Gilles Hamel inc. – Installation des pompes d'eaux usées
- 7.5 Octroi de contrat et autorisation de paiement – Efel experts-conseils inc. – Étude pour le drainage du chemin du Fleuve

8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

- 8.1 Octroi Demande d'approbation PIIA 2021-20 – Lot 1 543 168
- 8.2 Demande d'approbation PIIA 2021-21 – Lot 1 543 065
- 8.3 Autorisation – Émission constats d'infraction – Pouvoirs officiers responsables

9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 9.1 Autorisation de siéger au conseil d'administration – Parc du canal de Soulanges
- 9.2 Demande de soutien - Réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés
- 9.3 Ajustement de contrat – Camp de jour L'Air en Fête 2021 – Frais Covid-19
- 9.4 Octroi de contrat et autorisation de paiement – Jambette – Aménagement d'une aire de jeu dans l'espace vert du quartier Chéribourg

10. RÈGLEMENTS

- 10.1 Avis de motion – Règlement numéro 203-2021 relatif au déneigement des aires de stationnement privées par des entrepreneurs sur le territoire de la Municipalité
- 10.2 Adoption – Règlement de zonage numéro 121-15 modifiant le Règlement de zonage numéro 121 afin d'autoriser l'usage spécifique « école » dans la zone PU-11
- 10.3 Adoption – Règlement numéro 202-2021 relatif aux camions-restaurants

11. PAROLE AUX CONSEILLERS

12. PAROLE AU MAIRE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-065

NOMINATION SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 201 du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,
appuyé par le conseiller Benoit Durand
ET RÉSOLU

DE NOMMER Me Julie Paradis, directrice générale adjointe et responsable du greffe, comme secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-066

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

Conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,
appuyé par le conseiller Girard Rodney
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-067

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 AVRIL 2021

Conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 avril 2021 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand,
appuyé par le conseiller Martin Juneau
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
15 avril 2021	MRC de Vaudreuil-Soulanges	Permission d'occupation – Parc des Ancres	Patrick Bousez, préfet
18 mars 2021	La Mutuelle des municipalités du Québec	Parts de ristourne 2020 – Pointe-des-Cascades	Me Sylvain Lepage, directeur général

2021-05-068

ADOPTION – GRILLE SALARIALE ÉTUDIANTE SAISON 2021

CONSIDÉRANT QUE la saison estivale 2021 s'amorce;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à plusieurs embauches d'étudiants pour notamment le camping de Pointe-des-Cascades et la guérite de la descente à bateaux;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'adopter une grille salariale afin de déterminer le salaire des différents employés;

CONSIDÉRANT la résolution 2021-04-043 adoptée pour l'embauche du préposé à l'entretien du camping;

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand, appuyé par le conseiller Olivier Doyle
ET RÉSOLU

D'ADOPTER la grille salariale suivante des employés étudiants pour la saison 2021 :

APPELLATION D'EMPLOI	1 année	2e année	3e année	4e année
Préposé à l'accueil du camping	14 \$	14,30 \$	14,60 \$	14,90 \$
Aide aux loisirs	14 \$	14,30 \$	14,60 \$	14,90 \$
Aide-journalier	15 \$	15,30 \$	15,60 \$	15,90 \$
Préposé à guérite descente à bateau	15 \$	15,30 \$	15,60 \$	15,90 \$
Préposé responsable à l'accueil du camping	16 \$	16,30 \$	16,60 \$	16,90 \$
Préposé à l'entretien du camping	19 \$	19,30 \$	19,60 \$	19,90 \$

DE MODIFIER la résolution 2021-04-043 pour ajuster le salaire du préposé à l'entretien du camping.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Monsieur le conseiller Martin Juneau déclare avoir un intérêt particulier et se retire de l'assemblée pour ce point.

2021-05-069

RATIFICATION – EMBAUCHE – PRÉPOSÉES À L'ACCUEIL DU CAMPING

CONSIDÉRANT la nécessité d'embaucher du personnel pour s'occuper de l'accueil du camping et répondre aux différents besoins des utilisateurs pour la saison 2021;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables du comité de sélection de procéder à l'embauche de Mesdames Laurianne Juneau, Audrey Garand et Zoé Pouliot;

Il est proposé par le conseiller Peter M. Zytynsky,
appuyé par le conseiller Mario Vallée
ET RÉSOLU

DE RATIFIER l'embauche de Laurianne Juneau, Audrey Garand et Zoé Pouliot aux postes de préposées à l'accueil du camping de Pointe-des-Cascades pour la saison 2021;

DE FIXER le salaire horaire de Laurianne Juneau au poste de préposée à l'accueil du camping selon l'année 2 de la grille salariale des étudiants pour la saison 2021 adoptée précédemment;

DE FIXER le salaire horaire de Zoé Pouliot au poste de préposée à l'accueil du camping selon l'année 1 de la grille salariale des étudiants pour la saison 2021 adoptée précédemment;

DE FIXER le salaire horaire de Audrey Garand au poste de préposée à l'accueil responsable, selon l'année 1 de la grille salariale des étudiants pour la saison 2021 adoptée précédemment;

D'AUTORISER la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière à signer tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Monsieur le conseiller Martin Juneau réintègre l'assemblée.

2021-05-070

EMBAUCHE – PRÉPOSÉS À LA GUÉRITE DE LA DESCENTE À BATEAUX

CONSIDÉRANT le maintien du projet de guérite pour contrôler la descente à bateaux au parc de la Pointe de la Municipalité de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT la nécessité d'embaucher du personnel pour s'occuper de ladite guérite;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables du comité de sélection de procéder à l'embauche de Messieurs Luca Fusinato, Tristan La Traverse et Alexis Bossé;

Il est proposé par le conseiller Girard Rodney,
appuyé par le conseiller Benoit Durand
ET RÉSOLU

D'EMBAUCHER Messieurs Luca Fusinato, Tristan La Traverse et Alexis Bossé pour la saison 2021;

DE FIXER le salaire selon l'année 2 de la grille salariale des étudiants pour la saison 2021;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-071

EMBAUCHE – ASSISTANT AUX LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-des-Cascades célèbre son 60^e anniversaire et que la saison estivale 2021 sera chargée en animation;

CONSIDÉRANT la charge de travail du service des loisirs;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues au poste d'assistant aux loisirs;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de sélection de procéder à l'embauche de Monsieur Christophe Brisson;

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,
appuyé par le conseiller Martine Juneau
ET RÉSOLU

D'EMBAUCHER Monsieur Christophe Brisson pour la saison 2021;

DE FIXER le salaire selon l'année 1 de la grille salariale des étudiants pour la saison 2021;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-072

EMBAUCHE – JOURNALIER

CONSIDÉRANT la vacance du poste de journalier aux travaux publics;

CONSIDÉRANT le manque de chauffeur en période hivernale;

CONSIDÉRANT l'affichage de poste afin de combler le poste de journalier;

CONSIDÉRANT la candidature de Monsieur Luc L'Heureux;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du contremaître aux travaux publics et hygiène du milieu;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,
appuyé par le conseiller Peter M. Zytynsky
ET RÉSOLU

RATIFIER l'attribution de poste de journalier au sein des travaux publics à Monsieur Luc L'Heureux, et ce, conditionnellement à la réussite de ses examens médicaux;

DE FIXER le salaire de cet employé à l'échelon 100 % conformément à la *Politique des employés municipaux de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-073

EMBAUCHE – JOURNALIER ÉTUDIANT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades désire embaucher un employé étudiant pour se joindre à l'équipe des travaux publics;

CONSIDÉRANT les différentes candidatures reçues;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables du comité de sélection de procéder à l'embauche de l'employé 32-0025;

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand,
appuyé par le conseiller Olivier Doyle
ET RÉSOLU

D'EMBAUCHER l'employé 32-0025 au poste de journalier pour l'été 2021;

DE FIXER le salaire de l'employé 32-0025 selon la 2^e année de la grille salariale des étudiants pour la saison 2021 adoptée précédemment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-074

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – AVRIL 2021

CONSIDÉRANT les listes des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois d'avril 2021 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand,
appuyé par le conseiller Martin Juneau
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les listes des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois d'avril 2021;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer les paiements des comptes inscrits totalisant un montant de 105 981,52 \$:

Chèques émis par la municipalité	58 798,59 \$
Paiements électroniques par Accès D'Affaires de Desjardins	22 293,73 \$
Salaires nets	24 889,20 \$
TOTAL	105 981,52 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2021-05-075

MODIFICATION À L'ORDRE DE CHANGEMENT # 1 ET AUTORISATION DE PAIEMENT – FILTRUM CONSTRUCTION INC. – MODIFICATION À LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DE POINTE-DES-CASCADES

CONSIDÉRANT la résolution # 2020-10-170 octroyant le contrat à l'entreprise Filtrum Construction inc. pour modification à la distribution d'eau potable de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT la résolution # 2021-02-020 l'ordre de changement # 1 autorisant à l'entreprise Filtrum Construction inc. un montant maximal de 4 712,38 \$, dû aux modifications apportées au devis initial, notamment au niveau des vannes de contournement et des eaux de lavage, pour modification à la distribution d'eau potable de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT QUE des modifications doivent être apportées à l'ordre de changement # 1, notamment pour l'ajout d'une vanne;

CONSIDÉRANT QU'il manque la somme de 866,05 \$ et que le montant indiqué à l'ordre de changement # 1 aurait dû être 5 578,43 \$ taxes incluses;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,
appuyé par le conseiller Peter M. Zytynsky
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la modification à l'ordre de changement # 1 de l'entreprise Filtrum Construction inc.;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la modification à l'ordre de changement # 1 ainsi qu'à payer à l'entreprise Filtrum Construction inc. un montant supplémentaire de 866,05 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt 189-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-076

**ORDRE DE CHANGEMENT # 1 ET AUTORISATION DE PAIEMENT –
MARQUAGE SIGNALISATION RIVE-SUD B.A. INC. – MARQUAGE DE LA
CHAUSSÉE**

CONSIDÉRANT la résolution 2021-04-047 renouvelant le contrat à l'entreprise Marquage signalisation Rive-Sud B.A. inc. pour le marquage de la chaussée des rues et stationnement de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT QUE le stationnement de l'église Saint-Pierre n'avait pas été inclus au contrat initial et que la Municipalité aimerait procéder au lignage de ce stationnement;

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,
appuyé par le conseiller Benoit Durand
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre de changement # 1 de l'entreprise Marquage signalisation Rive-Sud B.A. inc.;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la somme maximale de 574,88 \$, incluant les taxes, à l'entreprise Marquage signalisation Rive-Sud B.A. inc. à même le poste budgétaire 02-355-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-077

**RATIFICATION ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 1 ET
AUTORISATION DE PAIEMENT – WOOD ENVIRONNEMENT &
INFRASTRUCTURE SOLUTIONS – PRÉLÈVEMENT & ANALYSE
D'ÉCHANTILLONS D'EAU POTABLE POUR L'ANNÉE 2021**

CONSIDÉRANT la résolution 2020-12-211 octroyant le mandat à Wood Environnement & infrastructure Solutions pour les prélèvements et analyses d'échantillons d'eau potable pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a eu une problématique de concentration en chlore en janvier dernier;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Wood Environnement & infrastructure Solutions devait effectuer rapidement des analyses supplémentaires et échantillonner de l'eau brute;

Il est proposé par le conseiller Mario Vallée,
appuyé par le conseiller Peter M. Zytynsky
ET RÉSOLU:

DE RATIFIER l'ordre de changement numéro 1 à l'entreprise Wood Environnement & infrastructure Solutions;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'ordre de changement numéro 1 ainsi qu'à payer à Wood Environnement & infrastructure Solutions, un montant maximal de 583,84 \$, incluant les taxes applicables, à même le poste budgétaire 02-412-00-444.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-078

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – PLOMBERIE GILLES HAMEL INC. – INSTALLATION DES POMPES D'EAUX USÉES

CONSIDÉRANT la résolution 2021-04-048 pour l'achat des pompes d'eaux usées à la station de pompage du site du théâtre des Cascades;

CONSIDÉRANT QU'il faut procéder à l'installation de ces pompes;

CONSIDÉRANT les deux soumissions déposées;

CONSIDÉRANT la soumission de l'entreprise Plomberie Gilles Hamel inc.;

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand,
appuyé par le conseiller Mario Vallée
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Plomberie Gilles Hamel inc. selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, à payer à l'entreprise Plomberie Gilles Hamel inc. un montant total de 10 342 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-415-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-079

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – EFEL EXPERTS-CONSEILS INC. – ÉTUDE POUR LE DRAINAGE DU CHEMIN DU FLEUVE

CONSIDÉRANT la problématique avec le ponceau pluvial situé au 213, chemin du Fleuve;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'investiguer afin de trouver une solution conforme et sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE ce ponceau est situé en bande riveraine;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'évaluer la situation pour l'ensemble des ponceaux pluviaux du chemin du Fleuve;

CONSIDÉRANT la soumission de la firme d'ingénierie Efel experts-conseils inc.;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,
appuyé par le conseiller Girard Rodney
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à la firme d'ingénierie Efel experts-conseils inc. selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, à payer à la firme d'ingénierie Efel experts-conseils inc. un montant total de 12 302,33 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-320-00-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-080

OCTROI DEMANDE D'APPROBATION PIIA 2021-20 – LOT 1 543 168

CONSIDÉRANT QU'une demande d'approbation PIIA a été déposée le 15 avril pour le lot 1 543 168 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise la réalisation de travaux d'installation d'une clôture en cour latérale gauche;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise d'installer une clôture d'une longueur de 42 pieds et d'une hauteur de 6 pieds en bois de composite brun;

CONSIDÉRANT QUE la demande de permis de construction est conforme à l'ensemble des règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la municipalité de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme considèrent que le projet correspond aux critères du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 125-1 s'appliquant au secteur B Noyau villageois;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable émise par le Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par le conseiller Peter M. Zytynsky,
appuyé par le conseiller Olivier Doyle
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la demande d'approbation PIIA pour l'installation d'une clôture en cour latérale gauche sur le lot 1 543 168; 91, chemin du Fleuve, zone HA-6; Secteur B Noyau Villageois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-081

DEMANDE D'APPROBATION PIIA 2021-21 – LOT 1 543 065

CONSIDÉRANT QU'une demande d'approbation PIIA a été déposée le 15 avril pour le lot 1 543 065 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise la réalisation de travaux de rénovation majeure;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise la réalisation de travaux de modification du revêtement extérieur du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme considèrent que le projet correspond aux critères du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 125-1 s'appliquant au secteur A Chemin du Fleuve;

CONSIDÉRANT QUE la demande de permis de construction est conforme à l'ensemble des règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la municipalité de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable émise par le Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par le conseiller Mario Vallée,
appuyé par le conseiller Benoit Durand
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la demande d'approbation PIIA pour la réalisation de travaux de rénovation du revêtement extérieur du bâtiment principal sur le lot 1 543 065; 213, chemin du Fleuve; zone HA-2; Secteur A Chemin du Fleuve.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-082

AUTORISATION – ÉMISSION CONSTATS D'INFRACTION – POUVOIRS OFFICIERS RESPONSABLES

CONSIDÉRANT la résolution 2021-04-049 mandatant la firme Centre Investigation & Sécurité Canada Inc. pour la surveillance de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades pour le printemps et l'été 2021;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire autoriser les employés de la firme à émettre des constats d'infraction dans le but d'assurer le respect des divers règlements municipaux suivants :

- Règlement numéro 157 relatif à l'usage de l'eau potable;
- Règlement numéro 178 concernant la sécurité, la paix et l'ordre;
- Règlement 184-2019 RMH sur les nuisances;
- Règlement 201-2021 RMH relatif au stationnement.

Il est proposé par le conseiller Girard Rodney,
appuyé par le conseiller Benoit Durand
ET RÉSOLU

DE RECONNAÎTRE que les officiers suivants sont autorisés à délivrer, pour et au nom de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades, des constats pour toute infraction à l'une des dispositions des règlements ci-haut mentionnés et à appliquer la réglementation municipale selon les pouvoirs conférés par lesdits règlements :

- Selchra Narcisse
- Stanley Cineas
- Val Kendy Lovenson
- Lina Ciavaglia
- Lara St-Pierre
- Guy Dion
- Mario Lessard
- Judith Appolon
- Sabrina Langlois-Riendeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-083

AUTORISATION DE SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION – PARC DU CANAL DE SOULANGES

CONSIDÉRANT la résolution 2021-04-063 autorisant la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades à signer l'Entente avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges concernant la gestion par la MRC de certains des immeubles faisant partie du parc régional du canal de Soulanges et situés sur le territoire de la municipalité de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT le potentiel structurant du canal de Soulanges pour la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades et l'ensemble du territoire de Vaudreuil-Soulanges, entre autres par sa contribution au développement régional, économique, touristique, culturel et patrimonial;

CONSIDÉRANT l'implication de la Municipalité dans de nombreux projets en lien avec le canal de Soulanges, notamment pour la création du parc régional;

CONSIDÉRANT la pertinence des outils, des réflexions et des ressources de la municipalité pour soutenir les objectifs d'un parc régional;

CONSIDÉRANT la création de l'organisme sans but lucratif « Parc du canal de Soulanges » et la tenue prochaine de son assemblée de fondation;

CONSIDÉRANT QUE la MRC souhaite signer une entente de gestion avec cette organisation afin de prendre en charge le développement du parc régional;

CONSIDÉRANT que les règlements généraux de cette organisation prévoient une catégorie « membres municipaux » représentée par les directions générales des vingt-trois municipalités de la MRC;

CONSIDÉRANT qu'un siège du conseil d'administration du Parc du canal de Soulanges est réservé, si elle désire s'en prévaloir, à la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades;

Il est proposé par le conseiller Girard Rodney,
appuyé par le conseiller Olivier Doyle
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le dépôt de la candidature de la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Anne-Marie Duval, à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, qui agit comme collègue électoral, afin de siéger au sein du conseil d'administration de l'organisme « Parc du canal de Soulanges », et ce, selon les règlements généraux de cette organisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-084

DEMANDE DE SOUTIEN – RÉALISATION DE POLITIQUES ET DE PLANS D'ACTION EN FAVEUR DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-des-Cascades désire créer une politique des aînés;

CONSIDÉRANT QUE le programme de soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés (volet 1) est actuellement disponible;

CONSIDÉRANT QU'une politique des aînés permettrait à la Municipalité d'offrir des services adaptés et inclusifs à la population vieillissante de Pointe-des-Cascades ;

Il est proposé par le conseiller Mario Vallée,
appuyé par le conseiller Benoit Durand
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Anne-Marie Duval, et la coordonnatrice des loisirs, Josianne Roy, à compléter la demande de Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés (volet 1 de la démarche MADA) et tous autres documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-085

AJUSTEMENT DE CONTRAT – CAMPS DE JOUR L'AIR EN FÊTE 2021 – FRAIS COVID-19

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-des-Cascades désire tenir un camp de jour pour la saison estivale 2021;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des participants est un enjeu prioritaire;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Air en fête fait une demande d'ajustement selon la clause COVID du contrat pour permettre le respect des mesures sanitaires;

CONSIDÉRANT QUE cet ajustement est d'un montant de 1 532,23 \$;

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand,
appuyé par le conseiller Girard Rodney
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'ajustement du contrat pour la saison de camp de jour 2021;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer l'ajustement du contrat;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Anne-Marie Duval, à payer à l'Air en Fête un montant maximal de 1 532,23 \$ à même le poste budgétaire 02-702-23-447.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-086

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – JAMBETTE – AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEU DANS L'ESPACE VERT DU QUARTIER CHÉRIBOURG

CONSIDÉRANT l'intention de la Municipalité de Pointe-des-Cascades de procéder à l'aménagement d'une aire de jeu dans l'espace vert du quartier Chéribourg;

CONSIDÉRANT les offres reçues des différents soumissionnaires d'aire de jeux;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de l'entreprise Jambette répond le plus adéquatement aux besoins mentionnés dans la demande de soumission;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de l'entreprise Jambette est celle présentant les options les plus variées et correspond à la clientèle la plus diversifiée dans les critères financiers stipulés;

Il est proposé par le conseiller Peter M. Zytynsky,
appuyé par le conseiller Mario Vallée
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Jambette pour l'achat et l'installation du module J3-16271-A conformément aux termes et conditions énoncés dans sa soumission;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à leur verser la somme maximale de 46 668,35 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 23-080-01-000 et payé à même le surplus budgétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-087

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 203-2021 RELATIF AU DÉNEIGEMENT DES AIRES DE STATIONNEMENT PRIVÉES PAR DES ENTREPRENEURS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Conformément à l'article 445 du *Code Municipal du Québec*, le projet de *Règlement numéro 203-2021 relatif au déneigement des aires de stationnement privées par des entrepreneurs sur le territoire de la Municipalité* est déposé et un avis de motion est donné par le conseiller Olivier Doyle à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

2021-05-088

ADOPTION – RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 121-15 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 121 AFIN D'AUTORISER L'USAGE SPÉCIFIQUE « ÉCOLE » DANS LA ZONE PU-11

CONSIDÉRANT que le conseil de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades a adopté le Règlement de zonage numéro 121;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est régie par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. ch. A-19.1) et que les articles du *Règlement numéro 121* ne peuvent être modifiés que conformément aux dispositions de cette loi;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite accueillir un projet d'école sur son territoire afin de répondre à ses besoins;

CONSIDÉRANT que la zone PU-11 est déjà vouée au groupe d'usages « Public » dans le Règlement de zonage numéro 121;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 123.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. ch. A-19.1), les dispositions qui visent à permettre la réalisation d'un projet qui est relatif à un équipement collectif du secteur de l'éducation ne sont pas assujetties à l'approbation référendaire;

CONSIDÉRANT qu'au sens de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. ch. A-19.1), les bâtiments et les installations de propriété publique et relatifs au secteur de l'éducation constituent un équipement collectif;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par le conseiller Girard Rodney, et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du conseil municipal du 6 avril 2021, le tout conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.);

CONSIDÉRANT QU'une procédure de consultation écrite, d'une durée de 15 jours, sera annoncée par un avis public en remplacement de l'assemblée publique de consultation, considérant l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie COVID-19;

CONSIDÉRANT qu'une consultation publique a eu lieu du 8 au 26 avril 2021 au sujet du projet de règlement;

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE des copies de ce règlement sont disponibles pour consultation sur le site internet depuis le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ce règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Girard Rodney,
appuyé par conseiller Peter M. Zytynsky
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement de zonage numéro 121-15 modifiant le Règlement de zonage numéro 121 afin d'autoriser l'usage spécifique « école » dans la zone PU-11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-05-089

ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 202-2021 RELATIF AUX CAMIONS-RESTAURANTS

CONSIDÉRANT la *Loi sur les compétences municipales* qui permet à la Municipalité de régir le développement économique local sur son territoire;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les compétences municipales* qui permet à la Municipalité de régir l'utilisation ainsi que l'exploitation de ses parcs;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'adopter un nouveau règlement relatif aux camions-restaurants;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 6 avril 2021 par le conseiller Benoit Durand;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été respectées;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,
appuyé par le conseiller Benoit Durand
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement 202-2021 relatif aux camions-restaurants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PAROLE AUX CONSEILLERS

- Monsieur Mario Vallée se questionne au sujet de l'implantation et des consignes nécessaires pour l'implantation d'une école dans la Municipalité.
- Monsieur Olivier Doyle a assisté à la séance finale de transport Soleil le 29 avril dernier qui sera intégré à l'intérieur des services d'EXO. Tout sera centralisé pour permettre des déplacements plus fluides à travers la région.

Monsieur Doyle envisage entamer la question relativement au service en modèle collectif pour le territoire de Pointe-des-Cascades.

Il espère également que plusieurs iront se faire vacciner pour permettre de se revoir en personne.

- Monsieur Girard Rodney encourage les gens à aller se faire vacciner le plus rapidement possible. Il invite la population à visiter le site Clic santé pour les points de services disponibles dans la Municipalité.
- Monsieur Benoit Durand, mentionne que l'arrivée du beau temps incite souvent à des excès de vitesse et de mauvaises habitudes de circulation. Il est important de respecter les règles. Les enfants jouent dans la rue. Cela pourrait éviter une catastrophe.

Il invite également à respecter les mesures sanitaires. Il appelle à un dernier effort collectif.

Il mentionne au passage les superbes activités organisées par le Service des loisirs. Seulement regarder la programmation sur le site internet et sur Facebook.

- Monsieur Peter Zytynsky mentionne qu'il a participé à la journée de la terre pour ramasser les déchets dans le parc de la Pointe. Il remercie tous les bénévoles qui ont participé. Il mentionne avoir constaté moins de vidanges et il croit que c'est grâce à la firme de sécurité.

Du compost est disponible au garage municipal. Les citoyens qui veulent s'en procurer peuvent encore le faire.

- Monsieur Martin Juneau qu'il a présidé la séance du comité de la piste cyclable le 21 avril dernier. Il y a de l'asphaltage à plusieurs endroits sur la piste. De nouvelles oriflammes ont également été affichées, dont certaines photos faisant partie d'un concours avec le CACVS. On rappelle que les chiens sont interdits jusqu'au 15 octobre.

Il invite les citoyens à participer en grand nombre aux activités.

PAROLE AU MAIRE

Plusieurs activités ont été lancées le 1^{er} mai pour le 60^e anniversaire de la Municipalité. La première activité inaugurée est le rallye du maire auquel il est possible de participer en famille. Il suffit de parcourir les parcs du village, téléphone à la main, pour dénicher les différents codes QR.

La seconde activité est un jeu d'évasion pour les adolescents et se veut être une course contre la montre.

Les cours de Zumba ont également repris à la pergola. Monsieur le maire invite les citoyens à profiter de la saison estivale et des espaces verts.

Il encourage les citoyens à se faire vacciner pour un rapide retour à la normale.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question n'est posée par les citoyens.

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 28 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,
appuyé par le conseiller Girard Rodney
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 3 mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La directrice générale et
secrétaire-trésorière

Le maire,

Anne-Marie Duval

Pierre Lalonde

Je, Pierre Lalonde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*